## PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM



## **AVIS PUBLIC**

## **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

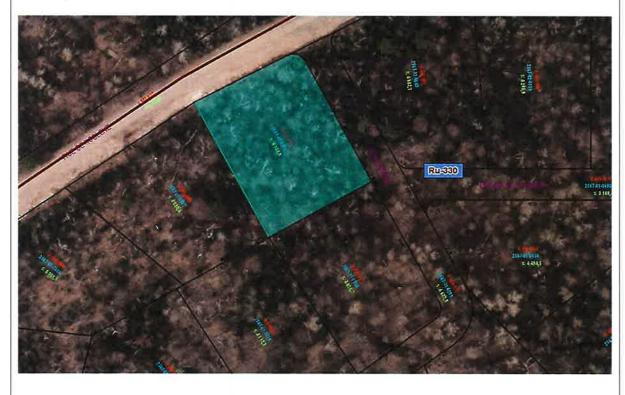
Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil municipal qui sera tenue le 4 octobre 2022 à 19 h, au centre communautaire Louis-Renaud de la Ville de Brownsburg-Chatham, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DM-2022-00312

2, rue Boréale

Lot 6 425 988 du cadastre du Québec

 Autoriser le maintien d'un bâtiment principal ne possédant pas de porte en façade avant alors que la réglementation stipule que toutes les habitations doivent avoir au minimum 1 porte en façade avant.



Toute personne intéressée par la demande de dérogation mineure peut soit être entendue au cours de la séance du conseil du 4 octobre 2022, soit communiquer ses questions ou commentaires par écrit à l'adresse courriel suivante : tgroulx@brownsburgchatham.ca au plus tard le 4 octobre 2022 à 16h30.

Donné à Brownsburg-Chattram, ce 19 septembre 2022.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 19 septembre 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 19º jour de septembre 2022.

Greffier et directeur du Service juridique

Pierre-Alain Bouchard